



Vous êtes demandeur d'emploi

Avec la Préparation opérationnelle à l'emploi collective

Découvrez des secteurs qui recrutent et bénéficiez d'une formation

Préqualification Assistant(e) Médical(e)

- Vous serez formés durant 175 heures, et vous réaliserez un stage pratique de 70 heures dans un ou plusieurs cabinets médicaux.
- A l'issue, les cabinets peuvent vous recruter en CDI ou en CDD dans le cadre d'un contrat de professionnalisation afin de préparer le CQP Assistant(e) Médical(e).

Public visé : Demandeur d'emploi remplissant les conditions ci-dessous, impératives :

- Inscrit à Pôle emploi
- Ayant validé un Bac ou équivalent (niveau 4) ou ayant exercé le métier de secrétaire médical(e) durant 1 an, justifié par une attestation de l'employeur (justificatifs à communiquer lors de la réunion d'information collective).

Formation

- du 6 juin au 26 juillet 2024 (175 heures) à l'INFREP de Montélimar
- Stage pratique en entreprise du 8 au 19 juillet 2024 (70 heures)

Inscription

- contactez votre conseiller France Travail

Réunion d'information

- le 14 mai 2024 à l'INFREP à 9 heures
- 4 avenue Gaston VERNIER - MONTEILIMAR

Les POEC sont financées par l'Etat, dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).

Voir toutes les formations sur opcoep.fr

> mon information en régions



Plus d'informations :
opcoep.fr

PCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité